



Février 2018

N° 138

# LA VIE EN FORÊT

# SOMMAIRE

<b>VŒUX DU MAIRE</b>	<b>3</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>4 - 6</b>
<b>POUR INFORMATION</b>	<b>7 - 12</b>
Etat Civil	2
Vœux du Maire	3
Enquête Déplacements en Ile et Vilaine	6
Retraite de Daniel Roizil	7
Remplacement de deux employés communaux	7
Repas des aînés de la commune	7
ADMR - RENOBATYS	8
Désherber au pied de chez soi	9
Haies bocagères - Breizh Bocage	9
Terre de Jim - SPANC	10
SMICTOM Collecte des déchets ménagers	11
Bibliothèque	12
École Notre Dame - Permis vélo des CM2	12

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>13 - 19</b>
Comité des Fêtes	13
Sporting Club Landéanais	14
SCL Section Land'Running	14
Entente Parigné - Landéan	15
SCL Section Tennis	16
Comité de Jumelage Landéannais	16
Club de Loisirs	17
UNC et Soldats de France	18
Les 3 P ÉVÈNEMENTS	18
Ogec - Apel	19
<b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>	<b>20</b>

## N° 138 - Février 2018

- Responsable de la publication : Louis-Gérard GUERIN
- Responsable de la rédaction : Mariannick RIPOCHE
- Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Georges COURTOUX, Christine GARDAN, Géraldine ROSSIGNOL
- Impression : Imprimerie Garlan (Fougères)  
02 99 99 53 06

## ÉTAT CIVIL

octobre, novembre, décembre, janvier 2017/2018

### Naissance

BEUCHERIE Nathan	3 la Petite Rouelle	20 octobre 2017
FILLEUL Elona	3 La verderie	31 octobre 2017
FONDRILLON Marin	3 Les Harlays	04 novembre 2017
SAULNIER Candice	3 La Héminièrre	22 novembre 2017
ROBILLARD Ilan	5 La Basse Bourdière	13 janvier 2018



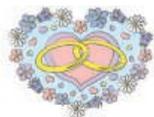
### Décès

BOIVENT Armandine née BEAULIEU	8 rue de la Grange à Pontmain	05 octobre 2017
ROUSSEL Gérard	11 La Touche	19 novembre 2017
CHALOPIN Victorine	Ehpad Louvigné du Désert	20 décembre 2017
PRÉAUX Joséphine née GUÉRIN	19 Monthierry à St Germain en Coglès	14 janvier 2018



### Mariage

PESCHEUX Stéphane	13 rue de l'église	28 octobre 2017
DUBOIS Nelly	35133 Landéan	





## Vœux du Maire

Chers amis Landéanaises et Landéanais,

Cette cérémonie devenue traditionnelle, pourrait paraître sans intérêt et répondre seulement à des habitudes. Je crois qu'elle est une occasion, certes modeste, mais pleine de convictions, de nous rappeler que nous vivons ensemble, que la commune reste pour nous une grande famille et que nous sommes heureux de nous retrouver.

Pour Landéan, 2017 a été une année calme. En relisant mes vœux de l'an dernier, j'ai remarqué qu'il n'y avait plus d'événement fort comme le Tour de France, mais les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les périodes de réflexions préparent de nouvelles périodes d'actions.

Notre volonté d'accueil reste forte et il reste toujours deux lots constructibles à vendre au village de Beaulieu et trois près de l'église, Résidence des Molans. Nous réfléchissons au devenir du presbytère au vu de la faible demande de locations actuelle.

Le CCAS s'est par contre séparé de trois logements T5. Il n'en reste plus qu'un à vendre. La maison 13, rue de l'église attend aussi un nouveau propriétaire.

Le dossier de vente de chemins communaux se termine. Il était en préparation depuis plusieurs années, mais les dernières mutations foncières l'ont rendu plus important. C'était un travail sous-terrain, tout en étant de terrain, et j'ai dû y consacrer beaucoup de temps.

Comme prévu, l'intercommunalité a évolué. La nouvelle agglomération prend ses marques. Il reste un gros travail d'équilibre à mettre en place pour que les communes, conscientes ou non de leurs avantages naturels, acceptent de comprendre les besoins de celles qui sont moins favorisées. Je reste toutefois très confiant sur notre évolution, après avoir lu dans la presse, que Monsieur MARBOEUF, président de Fougères Agglomération, a affirmé que la rocade Nord de Fougères était indispensable et urgente à réaliser. Ceci changera en profondeur les possibilités des communes du Nord de Fougères et donc la nôtre.

J'ai toutefois une inquiétude sur le projet. J'ai dit, depuis plusieurs années, que je m'engageais à ne pas mourir avant d'avoir fait le tour de Fougères. C'est vrai que si la réalisation devenait très rapide, je n'ai pas pris d'engagement pour après.

J'ai également lu que les communes nouvelles étaient en réflexion chez beaucoup de nos voisins.

La mutualisation qu'elle sous-entend devra se confirmer. Dans tous les regroupements qui se sont effectués à ce jour, je n'ai trouvé aucune économie réelle, et par contre, un éloignement du citoyen des organes de décision. Quand nous aurons la démonstration du contraire, nous réfléchirons à cette solution «moderne» ou «d'actualité».

Je remercie tous les nouveaux Landéanais qui ont décidé de rejoindre notre cité et je leur souhaite de s'épanouir dans notre commune.

Nous leur offrons la richesse de notre vie associative, la diversité de nos services et commerces de proximité, ainsi que le cadre naturel de notre belle forêt, avec ses nombreuses possibilités d'activités sportives et de détente et de plus, gratuites.

Je voudrais souligner que les mouvements de population sont nombreux. Le recensement de début d'année a mis en évidence une baisse de population. Le chiffre officiel, basé sur début 2015 est de 1268 habitants, dont 1247 en population réelle. Sur les relevés actualisés que je maintiens au jour le jour, cette population réelle est aujourd'hui de 1270 habitants. Nous avons connu un creux en début d'année.

Je remercie toute l'équipe municipale et particulièrement les quatre adjoints pour le soutien qu'ils m'apportent dans l'exercice de mes responsabilités.

En votre nom, je remercie le personnel communal pour la conscience professionnelle mise à votre service.

J'adresse également tous mes remerciements aux responsables et membres d'association qui assurent le dynamisme de Landéan. Je soulignerai particulièrement les actions originales du comité des fêtes avec la marche gourmande et le succès des potes en scènes dont les prestations deviennent presque professionnelles.

Il me reste maintenant une mission particulière et agréable à remplir. Je dois honorer un agent communal pour des années passées à votre service Daniel ROIZIL est entré dans notre collectivité le 18 avril 2009. C'est en tant qu'adjoint technique territorial qu'il a quitté son emploi fin octobre. En votre nom, en reconnaissance de sa disponibilité et de sa conscience professionnelle, j'ai la joie, de lui remettre la médaille communale.

En mon nom, et au nom du conseil municipal, je vous souhaite maintenant à tous, une excellente année 2018. Je vous offre mes meilleurs vœux de bonne santé, de joie et de bonheur. Que l'envie et l'optimisme vous permettent de réaliser tous vos projets.

Louis-Gérard GUERIN - Maire de Landéan

# Conseil municipal

Dans chaque bulletin nous vous informons des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « [www.landean.fr](http://www.landean.fr) ».

## Séance du mardi 10 octobre 2017

### Surtaxe assainissement pour 2018

- a) partie fixe par semestre : 6 € 90 H.T.
- b) 0,61 € H.T. par m3 d'eau consommée.

### Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif 2016

établi par la société LABOCEA, située à COMBOURG (35) est adopté.

### Mairie

#### -Acquisition matériel informatique

Société JVS, SAINT MARTIN SUR LE PRE 51013 CHALONS EN CHAMPAGNE.

- Investissement : 7416 ,00 € H.T soit 8899,20 € .T.T.C.
- Fonctionnement/maintenance : 773,24 € soit 927,89 €.

### Devis pour fosse commune

Montant 1900 € H.T soit 2280 € T.T.C.

Etablissements CHEVALIER à LECOUSSE (35).

### Demande d'acquisition d'une portion des parcelles n° 527 et n° 128 en section AB

M. le Maire informe que M. et Mme RIPOCHE Philippe, domiciliés 4 rue du Hallay à LANDEAN (35), souhaiteraient acquérir une portion des parcelles communales n° 527 et n° 128 en section AB d'une surface totale d'environ 360 m2, près du n° 6 rue du Hallay.

Délibéré, par 11 voix (Mme RIPOCHE Mariannick n'ayant pas participé au vote), le Conseil Municipal accepte que la Commune cède une portion des parcelles, citées ci-dessus, au prix de 35 € TTC/m2 à M. et Mme RIPOCHE Philippe.

Les frais d'acte notarié et d'expert-géomètre seront supportés par les acquéreurs.

Il sera noté dans l'acte authentique que la Commune de LANDEAN accorde un droit de passage à M. et Mme RIPOCHE sur la parcelle communale n° 526 en section AB afin de pouvoir accéder aux deux portions de parcelles.

### Vente de chemins communaux :

- désignation d'un commissaire enquêteur et lancement enquête publique :  
Monsieur DEMONT Jean-Luc, domicilié 45 rue Jules Verne à FOUGERES (Ille et Vilaine).

### Participation aux charges de fonctionnement des écoles privées

(2015-2016/2016-2017)

- Parigné : 2015/2016 : 369 € - 2016/2017 : 374 €
- Pontmain : 2016/2017 : 374 €

### Renouvellement du contrat enfance jeunesse 2017-2020

La répartition de la subvention entre les communes adhérentes sera fixée en fonction du nombre d'enfants de chaque commune qui auront fréquenté l'ALSH de LAIGNELET durant l'année N-1 et prendra effet au 1er janvier 2017.

### Avis du Conseil Municipal sur le retrait de la compétence

« aménagement des points d'arrêts et gestion directe ou déléguée des abris voyageurs » relative aux transports en commun des statuts de Fougères Agglomération

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce retrait de compétence et à cette modification des statuts.

# Conseil municipal

## Approbation du rapport de la Commission Locale d'évaluation des Transferts de Charges établi par Fougères Agglomération

Ce rapport vise l'installation de la commission et les élections à la présidence et vice-présidence.

Il porte sur les transferts de charges suivantes : Le service des transports urbains organisés sur les communes de Fougères, Lécousse et Javené et l'aire d'accueil des gens du voyage de Louvigné-du-Désert.

## Demande de Fonds de Développement des Communes 2017 auprès de Fougères Agglomération

Fougères Agglomération prévoit d'accorder, pour l'année 2017, un Fonds de Développement des Communes d'un montant de 36041 €. Le Conseil Municipal accepte de solliciter ce Fonds pour divers travaux : Montant de dépenses H.T : 77821,16 € H.T - Fonds de développement 36041 € = Fonds propres 41780,16 €.

## Remboursement par la Commune de Landéan des frais engagés dans le cadre d'une maladie professionnelle avérée

Frais (dépassements d'honoraires médicaux, produits pharmaceutiques prescrits mais non remboursés, frais de déplacements pour se rendre à divers centres hospitaliers, frais de stationnement...) avancés par les agents qui ont été placés en arrêt maladie et dont la pathologie a été reconnue, ultérieurement, comme maladie professionnelle.

## Séance du lundi 27 novembre 2017

## Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux

Les chemins ruraux, ci-dessous, ne sont plus affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser.

Lieu-dit	Section	Portion de chemin à aliéner bordant les parcelles ou parcelle à aliéner
La Métairie	B	465,499,500, 193
La Métairie	B	206,207,468,208, 212 et 184, 481, 480
Beaulieu	F	684,505,82 et 83
Beaulieu	F	96,97,607,81
La Cervelière	F	612,629,608
La Cervelière	F	Parcelle 959
Bel Air	A	390,410,401,404
Bel Air	A	389,390 et 411
Bel Air	A	398,388,396,397 et 411
L'Echerpel	F	1010,318,317,742,730
L'Echerpel	F	1010,1008,1007,326,319
Le Bas Boillon	G	315,314,288,287,959,960
La Roussillière	A	139,140,141,502,500,436
La Haute Vieuville	B	501,502,599,303
La Haute Vieuville	B	386,303
La Haute Vieuville	B	304,387,507,303
La Haute Vieuville	B	668,670,579,648
La Haute Vieuville	B	Parcelle 605
Ville à Lard	A	Parcelles 514, 516
Ville à Lard	A	Parcelles 515, 517
Ville à Lard	A	263,328, 265, 275
Ville à Lard	A	276,275,274,335,336,337,334,271,283,284,285,277,278, 280, 281,282
Ville à Lard	A	336,337
La Héminièrre	B	19,6,7,17,23,22,21,20
La Héminièrre	A et B	A 12,13, 16,15,25,26,27,28 et B 244,243,242
La Héminièrre	B	17,7,8,12
La Cherbonnelais	F	233,267,272 et 603
La Cherbonnelais	F	243,235,234,604,265,244
Les Rallais	F	8
Les Rallais	F	1081,1086

Lieu-dit	Section	Portion de chemin à aliéner bordant les parcelles ou parcelle à aliéner
La Haute Vieuville	B	86,565,567,570
La Haute Vieuville	B	566,648
La Timonière	A	297, 298,299,373,2,374,375,3,4,368,369,8,7,6,5
Launay Camu	A	469,38,467, 35,44,45,46 et 39,470,471,341,494,495,43
La Cervelière	F	506,853,622,623,624 en section F sur la Commune de LANDEAN et les parcelles 431,432,433,436 en section D sur la Commune de LA BAZOUGE DU DESERT
La Bebrais	G	442,443,444,728
Le Courtillé	A	381
Le Courtillé	A	89,93,91,90 et 355,94,95
La Bouteveillais	F	98,99,100,101,121,122,11,851,20,628
La Bouteveillais	F	157,9,10,1071
La Bouteveillais	F	123,153,9,10,11
La Bouteveillais	F	782 et 949,950
La Bouteveillais	F	144, 155,156, 1071
La Méhalinai	B	62, 63, 64,65,42, 43 et 61,60,424
La Méhalinai	B	69, 401,400,74,75, 85,86,402,687
La Bigaudière	F	Entre 1012,472 et 460,501,459,457
La Bigaudière	F	Entre 1013 et 465,565,566
Le Rocher Méhalin	B	231,508,510,512,514,247,442,238,237,242,540
La Bourdière	A	51,49,79,78

Lieu-dit	Section	Portion de parcelle à acquérir auprès de particuliers
La Métairie	B	193
L'Echerpel	F	1010
La Haute Vieuville	B	386
La Haute Vieuville	B	603
La Haute Vieuville	B	669
La Haute Vieuville	B	668

# Conseil municipal

Pour les chemins ruraux qui recevront un avis favorable aux termes des procédures, il est et ceci conformément aux codes en vigueur proposé de les céder, prioritairement aux riverains, cette solution apparaissant bien comme la meilleure solution.

Pour cela il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune du mardi 19 décembre 2017 au jeudi 04 janvier 2018.

Il convient, également, à la suite de cette enquête d'acquiescer les parcelles, tableau ci-dessus, auprès de divers particuliers. Diverses servitudes seront insérées dans certains actes notariés.

## Conventions verbales

GAEC de la Longue Noé pour location de la parcelle n° 381 en section AB. Location annuelle 76,71 €.

GAEC du Hallay pour location des parcelles n°401, 421, 154 en section AB et 401 en section F. Location annuelle 613€.

La durée de ces 2 conventions verbales est fixée du 01/01/2018 au 31/12/2020. La commune de Landéan se réserve le droit sur la période précitée de récupérer les terrains ou une partie des terrains dans le cas d'un projet communal. Le congé sera notifié trois mois avant le 23 avril ou 23 octobre de chaque année.

## Location 2018 d'une annexe près du presbytère

Renouvellement du contrat au profit de M. et Mme MERET Jean, domiciliés 5 rue des Renardières à Landéan pour un montant de 480 €. La commune de LANDÉAN se réserve, en 2018, le droit de récupérer l'annexe louée en cas de vente du presbytère ou en cas de décision de la commune de restructurer le presbytère et d'exécuter des travaux de rénovation.

## SMICTOM : Implantation de conteneurs collectifs en campagne

Le Conseil Municipal refuse l'implantation de bacs en secteur rural et rappelle la délibération du SMICTOM de LOUVIGNÉ du 29 novembre 2016 qui conditionnait le rapprochement avec le SMICTOM de FOUGÈRES :

- Article 5 : « **les conteneurs permanents ne soient pas installés en secteur rural afin d'éviter la présence permanente de déchets** ».

## Indemnité 2017 : 120,97 € pour le gardiennage de l'église



## ENQUÊTE DÉPLACEMENTS EN ILLE ET VILAINE DE JANVIER À AVRIL 2018

Rennes Métropole réalise une enquête sur les déplacements des habitants d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et la Caisse des Dépôts. Cette enquête de grande ampleur vise à mieux connaître les pratiques et les besoins en matière de déplacements des habitants à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine (élargie à quelques communes limitrophes du Morbihan et des Côtes d'Armor). C'est une source d'informations précieuse pour organiser les services et les aménagements pour l'ensemble des modes de déplacements.

L'enquête déplacements Ille-et-Vilaine doit se dérouler de janvier à avril 2018. Plus de 5 000 ménages seront interrogés à leur domicile ou par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs des sociétés TEST-SA et ED-Field.

Peut-être serez-vous enquêtés entre janvier et avril 2018. En acceptant de répondre à cette enquête, vous participez à une meilleure qualité de service pour tous.

Merci de votre contribution.

# Pour information

## RETRAITE DE DANIEL ROIZIL



Daniel est entré au service de la commune le 18 avril 2009. Consciencieux dans son travail, discret et toujours disponible, il a assuré l'entretien des espaces verts, bâtiments communaux, permanence à la déchèterie, aux côtés de Patrick GUERIN et Monique SAULNIER.

Daniel a quitté son poste d'adjoint technique territorial en octobre 2017 afin de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Louis-Gérard GUERIN a exprimé la reconnaissance de la collectivité en lui remettant la médaille communale.



## REPLACEMENT DE DEUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

Suite au départ en retraite de Daniel ROIZIL et celui de Monique SAULNIER, prévu fin 2018, la commune souhaite procéder à leur remplacement en recrutant deux mi-temps, homme ou femme.

Tâches principales : Entretien espaces verts, permanence déchèterie, entretien locaux communaux, gestion, réservation salle des fêtes.

Postes à pourvoir en avril et septembre. Permis de conduire exigé.

Candidatures à adresser par courrier postal à **M. Le Maire, Louis-Gérard GUERIN,**  
**Mairie 6, rue Victor Hugo 35133 Landéan**

## REPAS DES AINÉS DE LA COMMUNE



Comme chaque année, le premier samedi du mois d'octobre, nos aînés se donnent rendez-vous à la salle Mélusine. Autour d'une table joliment décorée de compositions florales, les 72 convives ont apprécié le copieux et délicieux repas, préparé par Christophe LEVEQUE –Boucherie-charcuterie-traiteur. Plaisir des retrouvailles, bonne humeur et chansons ont rythmé la journée.

« Un petit clin d'œil » à nos deux doyens Angèle DUFEU, 92 ans et Joseph PELE, 91 ans.

Merci aux personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce repas en effectuant le service et la réalisation des compositions florales.

# Pour information



## ADMR

Implantée depuis 70 ans sur tout le territoire français, l'ADMR est une association de proximité qui intervient sur votre commune.

L'ADMR Mélusine intervient sur les communes de Beaucé, Billé, Combourtillé, Dompierre du Chemin, Fleurigné, Fougères Nord, Javené, Laignelet, Landéan, Luitré, La Chapelle Janson, La Selle en Luitré, Le Loroux, Montreuil des Landes, Parcé, Parigné.

Elle propose un soutien au domicile des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et emploie des professionnels qualifiés et compétents pour répondre à vos attentes.

L'association offre un éventail de prestations modulables selon vos besoins : aide à la personne (aide à la toilette, aide au lever/coucher...), entretien du logement, entretien du linge, repassage, aide aux repas, accompagnement (aide aux courses, sorties...), garde d'enfants, bricolage et jardinage. Ces interventions à domicile vous permettent de mieux organiser votre vie, surmonter des difficultés passagères, conserver votre autonomie.

L'ADMR conventionnée avec les caisses d'allocations familiales (CAF, MSA), le conseil départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie APA, Prestation Compensatoire du Handicap PCH, aide sociale), les caisses de retraites, des mutuelles ou assurances vous permet selon votre situation d'avoir accès à des aides financières et vous aide à constituer votre dossier.

Vous pouvez également bénéficier de réduction ou crédit d'impôts (jusqu'à 50%) selon loi de finances en vigueur et sous certaines conditions. Les CESU préfinancés sont acceptés.

N'hésitez pas à nous contacter.

**Horaires d'ouverture de l'association :**  
Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h-13h et 14-17h  
Vendredi : 8h-13h et 14h-16h  
Tél : 02 99 95 31 90  
Mail : fleurigne.asso@admr35.org  
**Correspondante locale Danièle DELAUNAY**  
Tél : 02 99 97 21 32  
**ADMR MELUSINE**  
6 avenue de Bretagne – 35133 FLEURIGNE  
11 Boulevard Leclerc – 35300 FOUGERES



Février 2018

## N'ouvrez-pas aux démarchages à domicile

Des habitants du Pays de Fougères signalent que des entreprises hors territoire opèrent un démarchage à domicile depuis fin décembre 2017, voici leurs arguments :

- « accrédités par le Ministère de Monsieur Nicolas Hulot »
- « obligation de travaux, sous peine d'amende de 150 € par mois »
- « envoyés par le service urbanisme de la Ville »
- « obligation de diagnostic »,
- « bilan énergétique gratuit aujourd'hui et qui deviendra payant plus tard »

Ces entreprises forcent la main pour avoir un rendez-vous au domicile des citoyens, demandent à inspecter les combles ou la ventilation et poussent les citoyens à réaliser l'isolation ou d'autres types de travaux à des prix exorbitants avec remises commerciales.

Les mairies, le service Rénobatys (service énergie et habitat du Pays de Fougères) et l'association UFC Que choisir mettent en garde contre tout type de démarchages, surtout

### NE SIGNEZ AUCUN DOCUMENT

#### La réalité :

- Aucune amende n'est prévue pour les logements non rénovés
- Il n'existe aucune obligation de faire des travaux
- Seuls les conseillers énergie Rénobatys sont habilités à vous calculer les aides financières à la rénovation

#### Ce qu'il faut faire en cas de démarchage :

- 1) Ne signez pas, prenez le temps de la réflexion, allez vous renseigner auprès de votre Mairie et de votre service énergie et habitat afin de vérifier si l'offre commerciale et l'entreprise sont sérieuses.
- 2) Si vous avez signé un contrat et que vous le regrettez, vous devez renvoyer le coupon de rétractation sous 14 jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

La mairie vous invite, au besoin, à prendre contact auprès de :

service Rénobatys à Fougères au 02 90 80 20 00, afin que les conseillers vérifient les éléments et contrats qui vous ont donnés par les commerciaux. Les conseillers Rénobatys ont un regard neutre et objectif sur la prestation vendue.

l'association de consommateurs UFC Que Choisir au 02 23 51 41 57 à Fougères.



### IMPORTANT :

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine vous informe que vos démarches concernant les cartes grises, les permis de conduire, passeports-CNI et les associations sont à effectuer sur Internet :

Cartes grises	Permis de conduire	Passeports et cartes d'identité	Associations
1- Vous devez vous rendre sur <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>	1- Vous devez vous rendre sur <a href="https://permisdeconduire.ants.gouv.fr">https://permisdeconduire.ants.gouv.fr</a>	1- Vous devez vous rendre sur <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>	1- Vous devez vous rendre sur <a href="http://service-public-asso.fr">service-public-asso.fr</a>
2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace »	2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace »	2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace »	2- Vous devez créer un compte en cliquant sur « se connecter »

Merci pour votre vigilance.

# Pour information



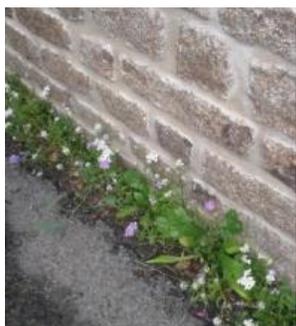
## DÉSHERBER AU PIED DE CHEZ SOI, L'AFFAIRE DE TOUS !

Face aux problèmes de santé publique, la Loi LABBE, entrée en vigueur en janvier 2017, impose aux communes de ne plus utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Face à cette réglementation plus drastique, les élus tentent de maintenir leur commune



«propre». Cela n'est pas toujours facile, notamment pour les plus petites où un seul agent doit s'occuper de nombreuses tâches.

L'entretien au pied des propriétés privées sans produit chimique demande du temps mais chacun à sa manière peut participer à cet effort collectif en entretenant son pied de mur, sa clôture ou le trottoir devant chez lui. Pour cela, différentes solutions existent :



- l'arrachage manuel ou le grattage à l'aide d'outil de désherbage

- le balayage

- le désherbage thermique ou mécanique (rotofil)

- l'eau bouillante

- semer des fleurs vivaces ornementales au pied de votre mur



En plus de l'aspect esthétique, un entretien régulier des trottoirs permet d'éviter leur dégradation et participe à l'amélioration du cadre de vie de chacun. Le désherbage doit se faire de façon naturelle car l'arrêté préfectoral du 1er février 2008 interdit toute utilisation de produits phytosanitaire pour l'entretien des espaces publics, en particulier près des cours d'eau et des avaloirs, des caniveaux et des bouches d'égout.

Pour les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer, il est toujours possible de faire appel à un ami ou à un voisin.

Chacun ainsi par ses gestes simples peut contribuer à l'embellissement collectif de sa commune.

## HAIES BOCAGÈRES

Afin de préserver le paysage de la campagne landéanaise, des haies ont été répertoriées et classées « haies protégées » sur la Carte Communale.

Avant de procéder à la coupe et l'abattage d'un arbre ou d'une haie bocagère, **vérifier à la mairie** qu'elle n'entre pas dans ce classement.



## BREIZH BOCAGE

Le programme Breizh Bocage a pour objectif de reconstituer et de préserver le paysage bocager afin notamment de lutter contre l'érosion des sols et d'améliorer la qualité de l'eau.

Les créations de haies **bocagères à plat, sur billon (petit talus) et talus**, sont prise en charge par le programme ainsi que les actions de régénération naturelle sur les haies existantes. Les plantations sont accessibles à toutes les personnes intéressées : exploitants, particuliers, collectivités.

**Inscription avant le 31 mai 2018**

**Plus d'informations sur le programme en mairie et à l'adresse ci-dessous.**



**Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon**

**Siège Fougères Communauté**

**Parc d'activité de l'Aumallerie**

**35133 LA SELLE EN LUITRE**

**02 23 51 00 97 06 23 17 02 31**

**hautcouesnon@wanadoo.fr**



# Pour information

les Terres  
de Jim

5<sup>e</sup> ÉDITION  
7-9  
AU  
SEPT  
2018  
FOUGÈRES

La plus grande fête agricole en plein air d'Europe

Les 7, 8 et 9 septembre 2018 un évènement d'envergure nationale : Les Terres de Jim - accueillant 100 000 personnes aura lieu à Javené – Pays de Fougères. Les Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine en sont les heureux organisateurs.

« Les Terres de Jim » permet au grand public de découvrir l'agriculture sous toutes ses formes, de la fourche à la fourchette et au secteur agricole de faire valoir son savoir-faire. C'est une manifestation qui fédère l'ensemble du monde agricole en mettant en valeur auprès des petits et des grands la richesse exceptionnelle des terroirs, et le talent des producteurs ainsi que des agriculteurs.

Ce week-end est l'occasion, pour le monde agricole, d'aller à la rencontre du grand public, de communiquer sur la qualité de ses produits, de montrer ses évolutions ainsi que ses efforts continus dans la préservation du territoire et de l'environnement.



## INFORMATION CONCERNANT LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Fougères Agglomération a souhaité mettre en place un fonctionnement homogène sur ses 33 communes concernant l'assainissement non collectif.

A partir du 1er janvier 2018, une seule et même entreprise, Veolia, aura en charge la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif. La mise en place d'une Délégation de Service Public signifie que les particuliers, les entrepreneurs, les mairies, les notaires ou les agences immobilières pourront directement contacter Veolia.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'assainissement non collectif ou réaliser un contrôle de votre installation, n'hésitez pas à contacter Veolia:

- par téléphone : 09 69 32 35 29

- par mail : [csc-st-brice.vef-gdo@veolia.com](mailto:csc-st-brice.vef-gdo@veolia.com)

- lors des permanences mises en place à Fougères Agglomération (prendre contact avec Fougères Agglomération pour connaître les horaires et le lieu des permanences).

Par ailleurs, afin de faciliter les prises de rendez-vous pour la réalisation des contrôles et minimiser les délais, un formulaire à remplir est disponible sur le site internet de Fougères Agglomération, dans la rubrique assainissement non collectif. Il est également disponible en mairie. Une fois renseigné, ce formulaire est à envoyer à Veolia qui vous contactera pour répondre à votre demande.

A noter que les prestations de contrôles sont soumises à redevances. Les montants des redevances évoluent également à partir du 1er janvier 2018. Elles sont similaires sur l'ensemble du territoire de Fougères Agglomération.

# Pour information

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Allée Eugène Freyssinet,  
ZA de l'Aumallerie  
35 133 Javené.  
Tél : 02 99 94 34 58

### Dotation de bacs :

Depuis le 1er janvier 2017, les Smictom de Louvigné du Désert et Fougères ont fusionné. Dans le cadre de l'harmonisation des 2 territoires, il est envisagé de mettre à la disposition des usagers de l'ancien Smictom de Louvigné des bacs fournis par le Smictom du Pays de Fougères, avant le 31 décembre 2018.

- Dans le bourg et les lotissements, les usagers seront dotés de bacs individuels.
- En campagne, des bacs de regroupement seront mis en place sur le domaine public.

Pour les déchets recyclables, des aires grillagées seront installées à côté des bacs de regroupement. Les bacs seront accessibles pour les foyers d'un ou plusieurs lieux-dits en fonction de la situation géographique et de la configuration des voies. Avant la mise en place des bacs de regroupement en campagne, il convient de déterminer en concertation avec la commune, l'emplacement des points de collecte.

Extrait dossier Smictom Pays de Fougères (3/10/2017).

**Pour plus d'informations, les projets d'implantation sont visibles sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie et sur le site internet de la commune.**

**Jours de collecte**  
Ordures ménagères :  
Déchets recyclables :

**Chaque geste de tri est un grand geste**

**A JETER**  
ORDURES MÉNAGÈRES  
A déposer en sac dans le bac poubelle

**A RECYCLER**  
EMBALLAGES RECYCLABLES  
Ne pas imbriquer

**A RECYCLER**  
PAPIERS  
Publicités - Prospectus  
Catalogues - Annuaires  
Journaux - Magazines  
Livre - Cahiers  
Papiers de bureau - Enveloppes  
Courriers - Lettres - Impressions  
Éviter de les froisser et/ou de les déchirer

SMICTOM Pays de Fougères  
www.smictom-fougères.fr  
ecofollo

### RAPPEL

Au 1er Janvier 2018, les communes de Louvigné du Désert, Landéan, La Bazouge du désert, Parigné, Monthault, Mellé et Villamée passent à la collecte du papier en apport volontaire. Fini les papiers dans le sac jaune, ils vont désormais dans la colonne bleue ! Magazine, journaux, enveloppes... pas de complications, tous les papiers se recyclent !

### Ce qui change concernant le sac jaune :

A partir du 1er janvier, la collecte des sacs jaunes a lieu toutes les deux semaines.

(Pour savoir si ce sera les semaines paires ou impaires, se référer au document remis par les ambassadeurs du tri ou contacter directement le SMICTOM)

Les colonnes jaunes « emballages recyclables » disparaissent. Hormis le papier à part, les consignes pour les déchets recyclables dans le sac jaune restent les mêmes.

**Ce qui ne change pas : les sacs doivent être sortis le jour de la collecte avant 8h du matin.**

# Pour information

## BIBLIOTHÈQUE



Le samedi 18 novembre 2017, à l'occasion du 33ème Salon du Livre Jeunesse de Fougères, la bibliothèque a reçu Stéphane-Yves BARROUX, peintre, auteur et illustrateur. L'artiste a proposé aux enfants présents de se mettre dans la peau d'un illustrateur le temps d'un atelier.



« A partir de formes simples on peut dessiner des animaux », explique-t-il en joignant le geste à la parole, pour montrer rapidement comment procéder.

### Horaires d'ouverture

Le mercredi de 10 à 12h et de 16 à 18h

Le samedi de 10 à 12h

### GRATUITÉ DES PRÊTS

#### Modalités de prêts :

Illimités pour 3 semaines

Il leur a fait dessiner des loups à l'aide de carrés, de rectangles... Le résultat était rapidement visible et les loups apparaissaient sur les feuilles des dessinateurs en herbe avec des couleurs parfois surprenantes.

Des nouveautés de romans et BD pour adultes et enfants sont à la disposition des lecteurs.

## ÉCOLE NOTRE DAME

En janvier, plusieurs projets débutent à l'école. Les GS/ CP/ CE1/ CE2 participent à un projet en partenariat avec l'Ecole d'Arts Plastiques. Les CE2/ CM participent quant à eux à un projet d'éducation à l'alimentation en partenariat avec le réseau d'éducation à l'environnement du Pays de Fougères et le SMICTOM.

Les enfants seront ravis en fin d'année scolaire de vous faire part de leurs découvertes et réalisations.

## PERMIS VÉLO POUR LES ÉLÈVES DE CM2

Le 12 décembre 2017, salle des Mégalithes, en présence de Jean-Claude LEMARIE, conseiller municipal et référent sécurité routière, l'association « La Prévention Routière » est intervenue auprès des élèves de CM2 de l'école Notre Dame afin de les sensibiliser aux règles de sécurité pour la circulation en vélo et à la connaissance des règles de base du code de la route.

Ce programme rentre dans le cycle de l'éducation scolaire pour les amener plus tard à la conduite accompagnée et devenir de futur conducteur ! Animé par la Gendarmerie Nationale, le passage du permis s'est déroulé en deux temps : une épreuve théorique comportant des questions sur le code de la route et une épreuve pratique en situation réelle, une piste d'éducation routière ayant été installée dans la salle de sports « Les Mégalithes ».

Les enfants peuvent être fiers de leur résultat. Tous ont obtenu le permis vélo.



# Associations

## COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres du comité sont heureux de présenter à toute la population de Landéan leurs meilleurs vœux pour l'année 2018. Ils vous remercient du soutien que vous leur apportez par votre présence aux différentes manifestations.

### Les représentations théâtrales :

«Les Potes en Scène» ont été enchantés de la participation aux 6 représentations qui ont permis d'accueillir un très grand nombre de spectateurs. Une belle réussite et merci à vous tous venus très nombreux les encourager. Ils vous donnent rendez-vous fin 2018.



### À vos calendriers pour l'année 2018

- **2 février 2018** : Assemblée générale. Nous faisons appel à des volontaires pour participer aux différentes activités du comité.
- **15 avril 2018** : Vide grenier place de la Longue Noë. Les personnes qui désirent réserver un emplacement sont invitées à se manifester auprès de **Danielle DELAUNAY au 02 99 97 21 32**
- **Novembre /Décembre 2018** : 2 ou peut-être 3 week-ends de représentations théâtrales par «Les Potes en Scènes».

Les autres manifestations de l'année vous seront présentées ultérieurement.

# Associations

## SPORTING CLUB LANDÉANAIS



Nous souhaitons une bonne année à tous les Landéanais.

Le Téléthon a eu lieu le samedi 9 décembre 2017. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette journée et, grâce à vous tous, nous avons collecté la somme de 582 €.

Notre assemblée générale aura lieu le mardi 12 juin 2018 à 20h30 dans la salle Mélusine.

## S.C.L SECTION LAND'RUNNING



Nous souhaitons nos meilleurs vœux aux adhérents ainsi qu'à leurs proches, une bonne santé afin de continuer à courir comme nous l'avons si bien fait en 2017!

Nous notons une participation record aux Foulées du Roc, en décembre 2017 à Louvigné du Désert, avec 30 coureurs : 8 jeunes sur les courses enfants, 7 sur le 5 kms et 15 sur le 10 kms. Félicitations à tous et bienvenue aux nouveaux adhérents.

Différentes courses sont prévues sur le premier semestre et déjà des inscrits de Land' Running.

Les principales courses sont en autres :

- Foulées de l'Espoir à Fougères le 18/03/2018
- Marathon de Paris le 08/04/2018
- Landes et Bruyères à Erquy le 28/04/2018
- Semi-marathon d'Avranches, le trail de l'Archange et le marathon du Mont Saint Michel le 26 et 27/05/2018.
- Ronde des douaniers 36 kms et raid de 88 kms à Vannes le week-end le 30/06 et 01/07/2018.

Le week-end du 15 et 16 septembre 2018 aura lieu le traditionnel relais Normandie Bretagne et le départ du dimanche midi aura lieu à Landéan, c'est une première. Nous organiserons donc un repas le dimanche midi. Retenez déjà cette date pour venir nous accompagner.

Nous tenons à remercier nos sponsors pour leur participation à l'achat coupe-vent :

- Olivier LECOINTRE
- THELEM assurance
- CFP courtage financier en immobilier
- SPA O NATUREL
- LM Motoculture

Ainsi qu'aux entreprises DENOUAL et FRITEAU pour nos futurs débardeurs.



# Associations



## ENTENTE PARIGNÉ LANDÉAN



*Les vétérans ont reçu de nouveaux maillots offerts par Philippe DENOUAL, Plaquiste à Landéan.*

Suite à la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

Président : Stéphane PAUTONNIER

Vice-Président : Régis BOUYER

Secrétaire : Sabrina MALLE

Trésorier : Hervé GUILLARD

Responsable Sportif : Stéphane JOURDAN

Les effectifs pour cette nouvelle saison sont stables avec 140 licenciés.

Chez les jeunes, les U7 sont encadrés par Thomas BARBEDETTE et Armand GERMAIN, les U9 par Stéphane JOURDAN et Kévin ROUVRAIS, les U11 par Kévin DUBOIS et Adrien THEBAULT, les U13A par Valentin NOBLET, les U13B par Stéphane JOURDAN, les U15 par Alfred GUERIN et Léo LETOURNEUR, et les U17 par Valentin THEBAULT et Mickaël CORNEE.

Pour cette nouvelle saison, les catégories U13, U15 et U17 sont en Entente avec l'Avenir du Granit (Louvigné du désert, La Bazouge et St Georges) suite à la non-reconduction de l'Entente avec St Germain-Montours.

En seniors, nous avons engagé 3 équipes. Une équipe de vétérans a été relancée pour cette nouvelle saison.

Côté manifestation, l'Entente a organisé son traditionnel loto le 11 novembre dernier à St James, il a connu un franc succès. Nous vous donnons rendez-vous le 16 juin prochain.

Pour les plus jeunes, catégories U7 à U9, l'évènement s'est déroulé au Stade Rennais le 2 décembre dernier lors de la venue d'Amiens. 23 jeunes étaient invités en tant qu'Escort Kids. Ils ont donné la main aux joueurs professionnels et à l'arbitre à l'entrée du match. De superbes souvenirs pour tous ces enfants qui au préalable ont effectué un tour d'honneur du stade pour assister à l'échauffement des joueurs. 8 responsables du club et 70 parents accompagnaient ce petit groupe. Nous avons passé une excellente soirée.



*Les enfants lors du match Rennes - Amiens*

### Dates à retenir :

- Repas familial : samedi 7 avril à la salle annexe de Parigné
- Tournoi Jeunes : samedi 28 avril, stade de Landéan
- Tournoi seniors : mardi 1er mai, stade de Landéan
- Loto : samedi 16 juin (toute la journée) à St James

# Associations

## S.C.L SECTION TENNIS



La section Tennis vous propose de venir vous divertir au spectacle de «Bruno BLONDEL», imitateur humoriste.

Le 17 février 2018 à 20h30 salle Mélusine à Landéan.

**Réservations au 06 87 02 90 79**

Venez nombreux !

## COMITÉ DE JUMELAGE LANDÉANAIS



18 mars 2018

### - Marché irlandais

Comme chaque année, à l'occasion de la Saint-Patrick, le comité de jumelage propose d'acheter de nombreux produits irlandais.

De 10h à 18h à la salle des Lutins, vous les habitués venez renouveler votre stock et vous qui ne connaissez pas les spécialités irlandaises, osez une petite visite de découverte.

### - Repas irlandais

A 11h30 et sur réservation, vous pourrez déguster un repas irlandais composé entre autre d'un délicieux «Irish stew» au

prix de 15€. Sans supplément, vous pourrez ensuite poursuivre votre après-midi par le Fest-Deiz.

Le nombre de repas étant limité, n'hésitez pas dès maintenant à réserver près de **Amand BOIVENT au 06 83 44 60 04** ou de l'un des membres du comité de jumelage.

### - Fest-Deiz

Nous aurons le plaisir de découvrir cette année un **duo étonnant venu de la ville de Kyoto au Japon** et qui était présent au plus grand Fest-Noz (8000 danseurs) à Rennes, «le festival Yaouank» le 18 novembre 2017. Il s'agit de Tatuya Ogawa à l'accordéon et de Juri Hashimoto au violon.

Animeront également ce Fest-Deiz :

**Les p'tits Lutins, Lulu, M'Duo et Terblar**

**Prix d'entrée : 5 €.**

### Initiation à la danse bretonne :

Un vendredi par mois à 20h30 tous ceux qui le souhaitent peuvent s'initier à la danse bretonne.

Les prochaines dates : 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai.

### Adhésion comité de jumelage :

N'hésitez pas à rejoindre le comité de jumelage. La cotisation pour 2018 est fixée à 5 €.

# Associations



## CLUB DE LOISIRS

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2018.

Les adhérents du club de loisirs se sont réunis le 7 décembre 2017 pour l'assemblée générale.

Avant la présentation des bilans et le rappel des principales activités de l'année écoulée, tous ont savouré un repas gastronomique et au final, procéder à l'élection du tiers sortant.

Gisèle SEIGNOUX, Jean-Pierre LEBOURG, Amand CHEREL, ont été réélus, Jean BUFFET ne se représentait pas. Philippe RIPOCHE s'étant porté candidat a été élu.

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 décembre 2017 pour la formation du nouveau bureau :

Président : Jean DELAUNAY

1<sup>ère</sup> vice présidente : Odile JUILLARD

2<sup>ème</sup> vice président : Amand CHEREL

Trésorier : Michel VALLÉE

Trésorière adjointe : Gisèle HARDE

Secrétaire : Noël PRIME

Secrétaire adjoint : Jean-Pierre LE BOURG

Membres : Marie-Thérèse CLOSSAIS,  
Huguette ORIERE, Gisèle SEIGNOUX,  
François BRAULT, Jean-Pierre DESHAYES,  
Philippe RIPOCHE

Le jeudi 11 janvier 2018, les adhérents ont partagé la galette des rois.

A cette occasion Gilles SCHAFER, responsable secteur a remis une médaille Génération Mouvement à Jean BUFFET pour son implication, durant de nombreuses années, au sein du bureau du club de loisirs.

Un cadeau lui a été offert ainsi qu'une composition florale à son épouse Odette.



### Dates à retenir pour le premier semestre 2018 :

- Les deux premiers jeudis de chaque mois de 14h à 18h : marche, belote et autres jeux de société.
- Palets tous les jeudis après-midi.
- **Belote** « la ligue contre le cancer », le mercredi 7 mars 2018 à La Chapelle Janson
- Belote individuelle, le jeudi 8 mars 2018
- Concours de belote salle des Mégalithes, le mardi 22 mai 2018
- Finale régionale belote, le mercredi 23 mai 2018 à Javené
- **Bals** salle Mélusine : le dimanche 8 avril 2018 avec Thierry LEFEVRE
- Le dimanche 10 juin 2018 avec Philippe RENAULT
- **Concours de palets** salle des Mégalithes le mercredi 18 avril 2018

- 1/2 finale de palets, le mercredi 16 mai 2018 à Montreuil sous Pérouse
- **Repas de printemps** : le jeudi 5 avril 2018
- **Galette saucisse** : le jeudi 3 mai 2018
- **Fête de l'amitié** : le mardi 12 juin 2018 à Saint Aubin du Cormier

Le mardi 26 juin, le club organise un voyage en Bretagne.

Au programme : Visite et dégustation à la maison du Pâté HENAFF le matin.

Visite du port du GUILVINEC et de la criée l'après-midi.

**Renseignements et inscriptions :**

**Jean DELAUNAY - Tel : 06 75 78 04 94**

**Noël PRIME - Tel : 06 70 58 35 40**

# Associations

## UNC ET SOLDATS DE FRANCE



### Cérémonies du 11 novembre 2017

Après un temps de prière à l'église, les membres de l'UNC Soldats de France, les enfants et de nombreux Landéanais se sont rendus au monument aux morts.

Prévue au monument aux morts, l'évocation du parcours de chaque combattant mort en 1917 ainsi que l'énumération des militaires français qui ont trouvé la mort en 2017 lors de différentes opérations, a été lue à l'église, en raison des conditions climatiques.

Après le dépôt des gerbes, offertes par l'UNC Soldats de France et Raymond BOURGIN, ancien combattant OPEX, Louis-Gérard GUERIN, Maire a donné lecture du message du ministre de la défense.

Les musiciens ont alors interprété la sonnerie aux morts et les enfants ont ensuite chanté la Marseillaise, accompagnés par les personnes présentes.

Nous remercions tous les participants à cette cérémonie, venus nombreux en dépit du mauvais temps, et tout particulièrement les membres de la chorale, les musiciens et les enfants présents accompagnés de leur famille.

Puis nous nous sommes tous retrouvés à la salle Mélusine pour partager le verre de l'amitié.

**- Noces de diamant : M. et Mme Armand VALLEE**

**- Dates à retenir :**

**- 8 mai 2018 – Cérémonies commémoratives.**

- 10h15 : Rassemblement près de l'église
- 10h30 : Célébration à l'église
- 11h : Cérémonie au monument aux morts
- 11h30 : Vin d'honneur à la salle Mélusine

**- 11 / 12 mai 2018 :**

**Participation de 10 membres de l'association aux cérémonies du centenaire 1918-2018 à Paris**

**- 26 mai 2018**

**12h : Méchoui réservé aux membres de l'association**

## LES 3 P ÉVÈNEMENTS

Deux temps forts pour l'équipe des 3 P ÉVÈNEMENTS :



Nous avons organisé le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes de Landéan.

Les convives étaient très satisfaits de la soirée. 2017 a laissé place à 2018 dans une superbe ambiance.

Le dimanche 21 janvier, salle Mélusine, le «Show cabaret» de la troupe PARA'DIXIE a ravi les spectateurs. Les costumes hauts en couleurs et l'énergie de la troupe ont fait oublier, l'espace d'un après-midi, la grisaille et la pluie.

**Prochain rendez-vous : «Soirée jeune» à Landivy le 24 février 2018.**

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2018.

# Associations

## OGEC

Le personnel non enseignant de l'école Notre Dame de Landéan, le connaissez- vous?

Encadré par la chef d'établissement Justine SIMON et sous son autorité fonctionnelle, il est rémunéré par l'OGEC grâce au forfait communal versé par la municipalité. Ce forfait est calculé en fonction du nombre d'élèves qui fréquentent l'établissement. Il varie selon qu'un élève soit en maternelle ou en primaire.

### **Zoom sur 5 titulaires et maillons indispensables à la bonne marche de l'école.**

Brigitte AUBREE, ouvre et ferme les portes de l'école quotidiennement. Elle assure l'accueil et la surveillance de la garderie dès 7h15 jusqu'à 19h. En plus de ses missions auprès des élèves, elle effectue le ménage des salles de classe et gère les fournitures en matière de produits d'hygiène. Polyvalente et efficace, Brigitte assiste la cuisinière dans la préparation des repas, le service du déjeuner et l'entretien du restaurant scolaire. Au fil des années, Brigitte est devenue une complice des enfants et en a d'ailleurs beaucoup initié à la balle aux prisonniers !

Thérèse MOREL, cuisinière, élabore 70 repas journaliers. Ce n'est un secret pour personne à l'école, on se régale avec les plats de Thérèse. Elle gère avec rigueur les commandes et les stocks alimentaires. Son maître mot : l'anti gaspi ! Elle répond à la réglementation des différents contrôles sanitaires du restaurant scolaire. Thérèse s'occupe également de l'étude du soir de 17h à 18h pour les élèves, dès le CE1.

Martine EON, ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) assiste tous les après-midi l'enseignante de maternelle. Elle assure, en plus des activités du temps de classe, la mise en place et la gestion de la sieste. Martine effectue l'entretien et la vérification des couchettes et a le souci constant d'une bonne hygiène notamment en période d'épidémies. Expérimentée, douce et méthodique, Martine est très reconnue auprès des enfants. Les bobos n'ont rien de secret pour elle.

Son binôme Céline CHEMIN, actuellement en arrêt maternité est remplacée par Betty. Elle effectue les mêmes tâches que Martine mais sur les activités matinales. Titulaire d'une formation qualifiante petite enfance, elle participe à la communauté éducative en encadrant, animant des ateliers d'apprentissage, de découverte et d'éveil avec et sous la coupe de l'enseignante.

Martine, Céline, Betty, Brigitte et Thérèse participent toutes à la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Marie-Thérèse LOUVIOT est secrétaire comptable. Présente tous les mercredis à l'école, elle établit les factures de contributions scolaires et de garderie. Marie-Thérèse accomplit les différentes tâches de comptabilité et de secrétariat nécessaires au sein de l'école. Elle doit s'adapter et continuellement rester en veille aux nouvelles réglementations, parfois même aux nouveaux logiciels comme très récemment.

Merci Mesdames, bravo de la part de l'OGEC, de l'équipe enseignante et de l'APEL pour votre travail auprès des enfants, votre disponibilité et votre engagement professionnel.

## APEL



Un petit retour sur les réjouissances de fin d'année de nos chers enfants : le jeudi 21 décembre 2017, après la messe, ils ont eu la visite surprise du père Noël qui leur a distribué chocolats et livres. Après un bon repas de fête, les enfants sont aussi allés voir le film d'animation «L'étoile de Noël» au cinéma.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie et notre père Noël sans qui cela n'aurait pas été possible.

Pour terminer, l'équipe de l'APEL de l'école de Notre Dame de Landéan vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018.



# Renseignements utiles

**Pour prendre connaissance de toutes les informations urgentes ou de dernière minute :  
N'hésitez pas à consulter le site très régulièrement : [www.landean.fr](http://www.landean.fr)**

**MAIRIE** Contact : [mairie.landean@wanadoo.fr](mailto:mairie.landean@wanadoo.fr)

☎ : 02 99 97 35 26

► **Maire** : M. Louis-Gérard GUERIN

**Secrétaire** : Mme Christèle DENOUAL

**Permanence** :

Heures d'ouverture du secrétariat : - le samedi de 10h00 à 11h30  
- 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h les mardi, jeudi,  
- 14h00 à 18h00 le mercredi et le vendredi  
- 9h00 à 12h00 le samedi (fermée le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

**Nouveaux habitants de Landéan : N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (carte grise, inscription sur les listes électorales, etc...)**  
**Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.**

## Agence Postale

☎ : 02 99 97 37 51

**Heures d'ouverture** : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h00 à 17h00  
samedi : 9h00 à 12h00

## Salle « Mélusine » et « des lutins »

☎ : 02 99 97 22 85

**Réservations** : du mardi au vendredi de 11h30 à 13h et de 18h30 à 20h  
Mme SAULNIER Monique

☎ : 02 99 97 20 51

## Bibliothèque

☎ : 02 99 97 35 77

**Heures d'ouverture** : mercredi : 10h à 12h / 16h à 18h - samedi : 10h à 12h

## Déchèteries

S.M.I.C.T.O.M. de Fougères Agglomération

☎ : 02 99 94 34 58

***L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 minutes avant la fermeture de la déchèterie.***

	Jours	Horaires d'été (1 <sup>er</sup> mars au 31 octobre)	Horaires d'hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 28 février)
Landéan	Lundi	17h30 - 18h30	15h30 - 16h30
	Samedi	14h00 - 16h00	14h00 - 16h00
Louigné Du désert	Lundi	9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
	Mercredi	9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
	Vendredi	9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
	Samedi	9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Parigné	Lundi	16h30 - 17h30	16h30 - 17h30
	Mercredi	16h30 - 17h30	16h30 - 17h30
	Samedi	10h00 - 12h00	10h00 - 12h00

## Médecin

Docteur BOIDOT

☎ : 02 99 97 22 55

## Pharmacien

M. BOUNSEUM

☎ : 02 99 97 23 00

## Infirmiers

Cabinet, 8 rue Victor Hugo

☎ : 02 99 97 35 67

## Ambulancier

SARL LEVEQUE

☎ : 02 99 97 34 00

## Ecole Notre Dame

Ecole privée (primaire et maternelle, cantine tradition)

☎ : 02 99 97 30 94

Directrice : Mme Justine SIMON ([www.ecole-nd-landean.org](http://www.ecole-nd-landean.org))

## Service des eaux et Assainissement Collectif

Syndicat des Eaux Parigné-Landéan (Sté S.T.G.S.)

☎ : 09 69 32 69 33

## Assainissement Non Collectif Véolia

☎ : 09 69 32 35 29

## Pompiers

☎ : 18

**Samu 35**

☎ : 15

**Gendarmerie** Fougères

☎ : 02 99 94 25 25

## Office National des forêts (O.N.F.)

☎ : 02 99 99 69 07

## Paroisse

Office : 1<sup>er</sup> samedi Landéan, 5<sup>ème</sup> (Landéan ou Parigné)

18h (horaire d'été) – 17h (horaire d'hiver)

Presbytère de Louigné du désert

☎ : 02 99 98 02 23

Père HONORE, Abbé Marcel JAMELOT, Vicaire Olivier GUIASSOU